

Résumé : La société change et évolue de plus en plus vers une société du risque, ce qui entraîne la formation de nouveaux contre-pouvoirs et donc de nouvelles formes de solidarité. L'exemple de divers mouvements sociaux face aux risques industriels montre que ne progressent que les luttes où s'est construite une alliance entre ces mouvements et des scientifiques ou médecins échappant à la logique de la société marchande.

Face aux risques, une alliance à construire

Henri Pezerat

Directeur de recherche
honoraire au CNRS

Parler de santé publique aujourd'hui, c'est aussi introduire toute la problématique de la lutte contre les risques industriels, qu'ils soient liés à des accidents comme ceux de Tchernobyl et Toulouse, ou à des pollutions plus ou moins sournoises, génératrices de troubles et de maladies à long terme.

Tenter de trouver les voies les plus efficaces pour faire face à ces problèmes implique en préalable de dégager les leçons d'un certain nombre de luttes, afin de savoir comment peuvent s'articuler connaissances scientifiques et médicales et mouvements sociaux centrés sur ces risques.

Quelques exemples :

Les luttes contre l'amiante

Je ne prendrai qu'un aspect d'une lutte commencée en 1975 et qui perdure. Un journaliste m'interroge, il y a quelques jours, pour tenter d'éclairer un point d'histoire. En 1964 s'est tenu à Caen, à l'initiative de la Chambre syndicale de l'amiante, c'est-à-dire des employeurs, un colloque international sur l'asbestose et les pathologies dues à l'amiante. Wagner y présente les résultats de ses études sur la relation entre exposition à l'amiante et apparition de mésothéliomes (tumeurs primaires de la plèvre). Ses études, tant en Afrique du Sud qu'en Grande-Bretagne sont éloquentes.

La relation est évidente et, qui plus est, il met immédiatement l'accent sur deux de ses caractéristiques prouvant qu'une faible exposition à l'amiante peut suffire pour entraîner 35 ans plus tard l'apparition de la tumeur :

- il n'y a pas de relation mésothéliome-asbestose. En d'autres termes, on ne détecte pas d'asbestose chez la majorité des victimes de mésothéliome et, comme la relation entre l'exposition et l'asbestose est pratiquement linéaire, de faibles doses doivent suffire pour induire le mésothéliome.
- plus de la moitié des victimes n'ont été affectées que par une pollution environnementale, donc faible.

D'où la question du journaliste : pourquoi cette découverte fondamentale exposée à Caen n'a-t-elle eu aucune conséquence à Condé s/ Noireau, berceau de l'industrie de l'amiante, à 30 km de Caen ?

Ma réponse : parce qu'il n'y avait aucun mouvement social apte à transférer cette connaissance chez les premiers intéressés, les ouvriers de Condé. Toute la crème du milieu médical santé-travail était présente à Caen, mais l'invisibilité des maladies professionnelles et des malades était la règle et le demeure encore dans la majorité des cas.

L'information n'a pu passer que 12 ans plus tard, à l'occasion d'une réunion publique à Condé

assurée par le Collectif amiante de Jussieu, à la fois mouvement social et scientifique.

Certes, il était paru un compte-rendu du colloque de Caen dans la revue médicale spécialisée (*Archives des maladies professionnelles*), mais il était signé du Dr Avril, médecin-chef de Ferodo et, dans sa conclusion, le mésothéliome n'apparaissait plus que comme une maladie exotique, propre aux Noirs d'Afrique du Sud et le son de cloche était le même dans *Travail et Sécurité*, revue de l'INRS.

Les cancers du rein dans une usine de Commentry

Il s'agit d'une grande entreprise de chimie, qui en 1982 modifia le processus de fabrication de la vitamine A, l'un des trois grands additifs pour la nourriture animale produits par cette usine. A cette occasion, de nouvelles molécules firent leur apparition dans le process et, en 1990-91, Rhône Poulenc, alors propriétaire, découvre que l'une d'elle est mutagène et clastogène in-vitro. Le médecin du travail ayant imposé une surveillance échographique annuelle, en 1994 le premier cas de cancer du rein est repéré, puis de nouveaux cas surviennent régulièrement d'année en année, et nous en sommes à 12 cas de tumeur rénale pour le même atelier. Malgré l'action des médecins du travail successifs, tous les rouages institutionnels qui s'échelonnent jusqu'aux ministères et à la CNAM se grippent. Rien ne transpire.

En octobre dernier, le syndicat majoritaire (CGT) prend contact avec moi et me fait désigner comme expert du CHSCT. Le mouvement de lutte contre le risque est lancé et illustre la synergie scientifique et mouvement social, d'autant que les experts appelés par l'employeur vont tout faire pour brouiller les cartes.

Il serait évidemment naïf et puéril de croire que désormais tout va être simple. On gagnera certes sur la réparation, mais faire admettre que la prévention passe par la substitution du nouveau type de synthèse au profit d'un autre moins dangereux va être une bataille difficile, d'autant que

l'opération sera coûteuse et qu'un syndicat minoritaire s'efforce d'étouffer l'affaire pour que l'entreprise ne risque pas de perdre des clients ! Qui plus est, après médiatisation, toutes les institutions se sont précipitées, mais pour l'instant, au plan prévention, pour dire quoi ?

– Que rien n'est certain quant à la cancérogénicité du principal intermédiaire de synthèse en cause, repéré dès 1990.

– Qu'en raison des incertitudes – le maître-mot toujours avancé quand on cible le produit ou la technique en cause – il n'est pas possible de désigner plus spécialement un ou plusieurs coupables et que, d'ailleurs, tout ou presque tout a déjà été fait en matière de prévention.

Face à ces arguments, le syndicat seul ne peut faire face, d'autant que nous allons nous heurter à une opposition de principe de l'un des plus puissants lobbies industriels, celui de la chimie, dont l'attitude quant à la substitution (article R 231-56-2 du Code du travail) est bien illustrée par l'affaire des éthers de glycol, non fabriqués en France, faciles à substituer, mais non interdits car une telle initiative risquerait de faire école.

L'exemple inverse de celui de l'usine de Commentry – il en est hélas beaucoup – peut être illustré par l'usine de pesticides de Gaillon dans l'Eure, employant un peu plus de 200 ouvriers. Une journaliste y a repéré récemment 24 décès éventuellement suspects et 40 malades. Dans l'environnement, la DDASS et l'IVS ont repéré trois fois plus de leucémies. Et il ne se passe rien en raison de l'absence de mouvement social interne à l'usine et d'une présence trop lointaine de scientifiques ou médecin.

Les cancers dans l'environnement

Quelques mots sur une expérience encore en cours qui ne sera pas totalement négative, même si tous les buts fixés ne sont pas atteints. C'est l'affaire de l'agrégat de cancers d'enfants à Vincennes : six cas en moins de six ans à la périphérie immédiate de la friche industrielle laissée par Kodak en 1986.





En 1999, j'appelle l'IVS à partir de 4 cas. Réponse après relance de l'épidémiologiste de service : 4 ou 10 cas, c'est pareil et c'est obligatoirement le hasard. Je saisis la DGS, il se forme une très large association de patients et nous sommes alors entendus. Réunion sur réunion, rapport après rapport. On nous submerge d'études quasiment systématiquement biaisées, faussées. L'étude détaillée des risques est confiée à Kodak, mais elle est totalement coupée de tout rapport avec les cas de cancers d'enfants.

La pollution de la nappe par l'héritage Kodak est évidente, y compris par le chlorure de vinyle monomère, résultat de l'évolution dans les sols du trichloréthylène. A la faveur des pluies, la nappe polluée atteint certains sous-sols... mais le comité scientifique – essentiellement des épidémiologistes – ne bougera pas de la thèse décrétée a priori : seul le hasard peut expliquer les six cas de cancers !

Ceci étant, l'affaire n'est pas terminée et elle laissera des traces : c'est la première fois qu'une alliance entre scientifiques et mouvement social oblige les pouvoirs publics à lancer un minimum d'études sur la relation éventuelle entre pollution de l'environnement et cancers d'enfants.

Le problème des cancers hormono-dépendants

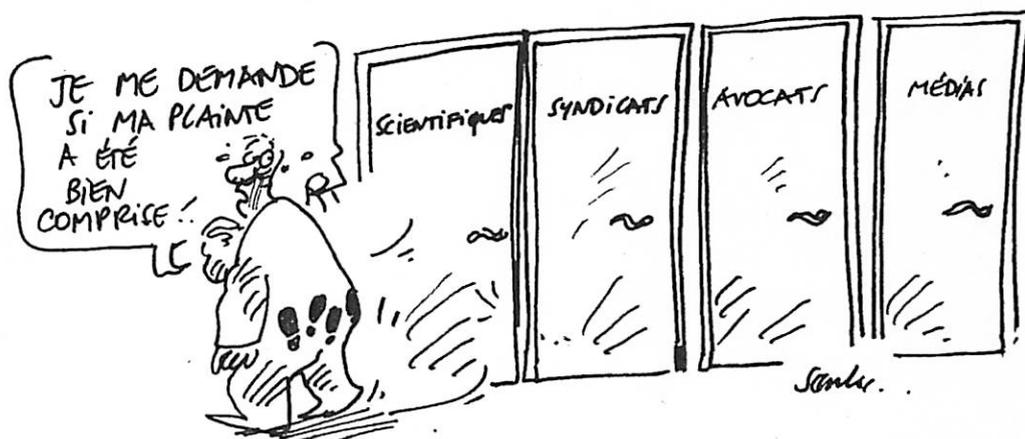
En se bornant aux seuls cancers du sein et de la prostate, tous deux hormono-dépendants, les données d'incidence annuelle, de 1980 à 2000, auraient déjà dû susciter émotion et mesures

diverses. En effet, en arrondissant les chiffres, l'incidence annuelle a augmenté de 50 000 cas (20 000 pour les cancers du sein, 30 000 pour ceux de la prostate).

Si l'on rapproche ces chiffres de ceux décrivant la baisse importante de la fertilité masculine, surtout dans les campagnes, on ne peut, au-delà de diverses causes secondaires, envisager qu'une seule cause principale, en l'occurrence l'accumulation dans l'environnement de divers composés organiques, tous perturbateurs endocriniens et tous classés comme POP (produits organiques persistants donc à longue durée de vie). Sont visés – y compris par le livre blanc de la Commission de la Communauté européenne – toute une série de pesticides, organo-halogénés, les dioxines, les PCB, les phtallates, etc.

Et dans ce domaine, catastrophique en terme de santé publique, règne le silence et le blocage de toute initiative par le lobby international de l'industrie chimique car, ne nous y trompons pas, toute la communication, toutes les démarches et prises de position de cette industrie sont coordonnées au plan international, avec des réunions périodiques et des organismes permanents, comme ce fut le cas hier dans l'industrie de l'amiante et encore aujourd'hui dans celle du tabac.

Seule une offensive coordonnant plusieurs scientifiques, médecins et associations de malades peut commencer à rassembler la documentation, proposer des études et imposer à terme l'interdiction de toute une série de produits, y compris



s'il subsiste quelques incertitudes. Ne serait-ce pas une tâche dans laquelle le SMG pourrait s'investir ?

Une nouvelle période historique, celle de la société du risque

Des exemples comme certains de ceux cités ci-dessus, avec de nouvelles associations face à des risques très divers, surviennent maintenant presque chaque semaine. Et l'aboutissement positif des luttes est toujours conditionné par l'alliance entre un ou plusieurs scientifiques ou médecins et le mouvement social, avec deux alliés indispensables : un avocat dévoué à la cause des victimes et les médias.

La sensibilité des citoyens face aux risques a changé. Ce qui était accepté il y a 50 ans, par exemple 1000 décès par an pour silicose dans les houillères, est aujourd'hui impossible à imaginer. Les risques augmentent avec les nouveaux matériaux, les nouvelles molécules, les nouvelles technologies et la transformation de l'agriculture. La phase de latence des risques touche à sa fin, par exemple autour des fonderies de plomb, de l'industrie de l'amiante, etc. Et peut-être en sera-t-il ainsi demain pour certains pesticides, certains additifs des polymères quand les produits responsables de la hausse brutale des cancers hormono-dépendants auront été identifiés.

Désormais, dans nos sociétés économiquement développées, les luttes contre les pénuries coexistent avec les luttes contre les risques, d'où la croissance du mouvement associatif. Face à cette situation, dans les milieux scientifiques dominant le silence, l'abstention, quand ce n'est pas la négation des problèmes soulevés.

De fait sciences, techniques et médecine apparaissent non seulement comme prisonnières de la société de la marchandise, mais souvent comme étant à l'origine des risques.

C'est en particulier ce qu'analyse Ulrich Beck dans son ouvrage, *La société du risque*. Mais tout autre sont les analyses et propositions de ceux que les pouvoirs publics mettent en avant

comme des spécialistes de la protection de la santé. On peut se référer par exemple à l'ouvrage de Denis Zmirou et collaborateurs paru en l'an 2000 sous le titre *Quels risques pour notre santé ?* Certes, leur langage n'est plus celui d'il y a dix ans, la population a des droits et peut même faire des propositions, mais leur pratique reste celle de l'impuissance. Pour eux, la Science reste neutre, objective, sans prise de conscience que l'on ne trouve que ce que l'on cherche et que leur subjectivité – conditionnée par les forces économiques dominantes – les amène presque toujours à conclure au hasard ou au mieux à l'incertitude. Posant a priori qu'il peut y avoir des responsables, mais pas de coupable, ils ignorent délibérément le rôle capital des lobbies industriels et ils condamnent tout recours à la justice.

Enfin, ils refusent toute analyse sous-tendue par une réalité et une rationalité sociale, c'est-à-dire portée par un mouvement social. Or avec Ulrich Beck, je dirai que « sans la rationalité sociale, la rationalité scientifique reste vide. Sans la rationalité scientifique, la rationalité sociale reste aveugle. » Seule la symbiose de ces deux rationalités permet de faire reculer les risques. Ce qui implique, dans la pratique, l'alliance entre des scientifiques ou médecins et des mouvements sociaux.

Certes, la tâche est difficile. Et l'alliance n'est pas toujours aisée à construire. Elle ne peut reposer que sur le respect réciproque. Les pièges sont nombreux. Mais, à terme, le travail en commun avec des militants de terrain, des profanes en matière scientifique et médicale a toujours des effets extrêmement positifs. Je l'ai vérifié pour les luttes sur l'amiante, à Jussieu d'abord, puis dans l'Andeva (association nationale de défense des victimes de l'amiante), dans l'affaire de Vincennes et enfin sur de multiples sujets.

Et dans ces luttes naissent de nouvelles formes de solidarité qui peuvent être annonciatrices d'une société où les rapports entre les hommes ne seront plus conditionnés par les seules lois du marché.

